



EL BAHRI

ENTREPRISE PORTUAIRE DE MOSTAGANEM

Revue périodique d'information éditée par l'EPM - N°12 JUIN 2023

CAMPAGNE D'IMPORTATION DE POMME DE TERRE DE SEMENCES

LE PORT DE MOSTAGANEM DANS LA TRADITION



M.CHERIGUI Benyebka, directeur général de l'EPM à El Bahri :

**« Le port joue un rôle vital
dans le développement
économique de la région »**

**Monsieur Cherigui
Benyebka, nouveau
DG de l'EPM**



Revue périodique

Éditée par L'ENTREPRISE PORTUAIRE

DE MOSTAGANEM



Responsable de la publication :

M. Cherigui Benyebka

Directeur Général de l'EPM

Coordination de la publication:

A. Bouakkaz,

Directeur de l'exploitation et commercial

Communication:

Mme N.Benslimane

Coordination de la rédaction :

N.Benchachoua

Rédaction :

N.Benchachoua,

Mme Benslimane

Conception et réalisation : MAA-COM

mob : 0553297187

E mail : maa-com@live.fr



Infographie : Mehdi Feham

SOMMAIRE

2

EDITO

Message aux cadres et travailleurs de l'EPM

P3

ACTUALITÉ

TRANSPORT DE VÉHICULES

Le port de Mostaganem fait valoir ses atouts

P4

Monsieur Cherigui Benyebka, nouveau DG de l'EPM

P5

INTERVIEW

M.CHERIGUI BENYEBKA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'EPM À EL BAHRI :

« Le port joue un rôle vital dans le développement économique de la région »

P6

DOSSIER

CAMPAGNE D'IMPORTATION DE POMME DE TERRE DE SEMENCES

Le port de Mostaganem dans la tradition

P9

- SERVICES DE CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE AU PORT DE MOSTAGANEM

« ZÈRO TOLÉRANCE »

P10

- M. MERIDJI RACHID, COMMISSIONNAIRE EN DOUANES À EL BAHRI

« CETTE CAMPAGNE A ÉTÉ EXCELLENTE »

P11

- M. CHAREF BENDAHA ABDELKADER, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

«LE PORT DE MOSTAGANEM A ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS»

P12

TECHNOLIGIES

PLATEFORME COMMUNAUTAIRE APCS

La digitalisation garante de la performance

P14

ACTIVITÉ

SOUTIEN LOGISTIQUE À LA FILIÈRE

Le port de Mostaganem fête la pomme de terre

P16

ENVIRONNEMENT

Un exercice de lutte anti-pollution

P17

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Initiation à l'utilisation des extincteurs

P17

INVESTISSEMENT

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Un effort d'investissement appréciable

P18

SOCIAL

P19



ÉDITO

3

Message aux cadres et travailleurs de l'EPM



M. Cherigui Benyebka
Directeur Général de l'EPM

J'ai l'immense honneur mais aussi la lourde charge d'avoir été désigné à présider aux destinées d'une grande entreprise, qu'est l'entreprise portuaire de Mostaganem. J'ai passé une grande partie de ma carrière dans cette entreprise, j'ai évolué parmi ses cadres et ses travailleurs, j'ai partagé leurs émotions dans la joie des grandes réalisations comme dans les difficultés, mais j'ai toujours été fier d'appartenir à cette famille portuaire. Le port de Mostaganem a connu des heures de gloire, a contribué grandement au développement économique national, malgré quelques embûches, et grâce à l'abnégation de générations de femmes et d'hommes qui ont œuvré à le maintenir à flots. Aujourd'hui, nous nous engageons dans une nouvelle ère ; celle de la continuité dans une constante amélioration.

En tant que nouveau Directeur Général de l'EPM, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude pour l'accueil chaleureux des travailleurs et leur engagement envers notre entreprise.

Nous sommes une équipe formidable et je suis fier de travailler avec vous tous, car chacun d'entre vous joue un rôle essentiel dans notre succès collectif.

Je suis conscient que le succès de notre entreprise repose sur les efforts de tout le monde, leur dévouement et leur expertise. En tant qu'une seule équipe, nous avons une responsabilité collective envers nos clients et partenaires. Ensemble, nous pouvons réaliser des choses extraordinaires et façonner un avenir prometteur.

Notre vision repose sur quatre axes stratégiques fondamentaux à savoir l'innovation, la fidélisation des clients, l'amélioration continue de nos prestations et le développement des compétences. Je suis entièrement convaincu que nous devons nous adapter aux défis du marché et exploiter de nouvelles opportunités. Je vous encourage à partager vos idées, à proposer des solutions novatrices et à participer activement à notre processus de croissance durable.

Je suis heureux de travailler avec vous et je suis convaincu qu'avec notre potentiel collectif, nous pouvons réaliser de grandes réalisations, et je suis impatient de collaborer avec chacune et chacun d'entre vous pour atteindre nos objectifs communs.



Transport de véhicules Le port de Mostaganem fait valoir ses atouts

Le port de Mostaganem renoue avec une activité qui a donné, par le passé, entière satisfaction et ce à la faveur de la reprise de l'importation des véhicules neufs. Ainsi et en attendant l'entrée en scène des concessionnaires pour différentes marques, c'est la marque FIAT qui tient le haut de l'affiche en matière d'importation.



Ayant acquis un crédit très favorable auprès des concessionnaires-importateurs dans le traitement de ce genre de trafic, notamment en matière de cadence de déchargement et de capacités et de sécurité d'entreposage, le port de Mostaganem a recueilli les faveurs de FIAT EL DJAZAIR.

L'opération qui a débuté avec quelques centaines de véhicules, s'est accélérée pour atteindre 1250 véhicules en l'espace de 3 jours dans 3 opérations qui se sont déroulées les 1er, 2 et 3 juin 2023.

Ainsi, depuis le début du mois de mars et jusqu'au 4 juin de cette année, pas moins de 2872 véhicules ont été débarqués pour le compte du client FIAT EL Djazair en provenance d'Europe et, notamment du port de Toulon.

Arrivés au port de Mostaganem, les cargaisons trouvent sur place un dispositif bien rodé, mis en place par l'EPM. Il faut dire que les années d'expérience acquises par les équipes de l'entreprise dans le traitement du

trafic des véhicules entre 2009 et 2017, sont un atout solide dont elles peuvent se prévaloir. L'EPM s'appuie sur un personnel expérimenté et une organisation éprouvée pour

faire face à ce trafic. Ainsi, les navires sont déchargés dans un maximum de 4 heures, en s'appuyant sur une équipe non moins expérimentée de 25 chauffeurs.

Les conditions d'entreposage sont également de grande qualité. L'EPM a pour cela aménagé une surface de 8 hectares dans l'enceinte même du port pour parquer les véhicules dans l'attente de leur évacuation. Cet espace clôturé est doté de tous les moyens de prévention d'incendie et de vol. Aucun incident, aussi minime soit-il n'a été déploré à ce jour.

Ainsi, le port de Mostaganem renoue avec une de ses activités phares à la grande satisfaction de ses partenaires et clients. Cette opération est un excellent prélude à celle, de plus grande envergure, consécutive à l'ouverture de l'importation des véhicules de plusieurs marques et pour un grand nombre de concessionnaires. L'EPM, avec l'expérience de son personnel, son organisation, la mise en place des facilités et l'excellence de l'accueil, a des atouts à faire valoir pour faire face à ce genre de trafic.



Monsieur Cherigui Benyebka, nouveau DG de l'EPM

Dans la journée du 23 mai 2023 a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'Entreprise Portuaire de Mostaganem au niveau du siège du groupe Serport. A la suite de cette réunion, le conseil d'administration de l'entreprise a procédé à la nomination de monsieur Cherigui Benyebka en qualité de Directeur Général de l'EPM.



Cette nomination fut suivie, le lendemain, par l'installation officielle de Monsieur Benyebka Cherigui, dans ses fonctions par Monsieur le Wali de la wilaya de Mostaganem, Aïssa Boulahya, qui a mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité du port qui constitue un des piliers de la stratégie de développement de la wilaya de Mostaganem.

Agé de 45 ans et père de deux enfants, M. Cherigui ne vient pas en terrain inconnu puisqu'il a été cadre dirigeant au niveau de l'EPM où il a occupé la charge de la direction de la capitainerie de 2016 à 2021. Auparavant, il a fait ses armes dans le secteur portuaire en rejoignant l'entreprise portuaire d'Arzew en occupant la fonction d'officier de port entre

2001 et 2012, période durant laquelle il a été momentanément, en 2008, Chargé du Département des Opérations Portuaires.



De 2012 à 2016, il a été en charge de la Qualité, de la Santé, de la Sécurité et de l'environnement, puis responsable du département QHSE. Il a eu à cette occasion l'opportunité de mettre en place le système de management de la qualité, conformément au standard international ISO 9001 - 2008 (QMS) au niveau de l'entreprise portuaire d'Arzew. Titulaire du diplôme d'officier de port acquis à l'école nationale supérieure maritime de Bou-Ismaïl en 2001, il a eu à cœur de parfaire ses connaissances, tant au niveau des grandes écoles que lors de différents stages et de programmes de formation accélérés. Ainsi, Monsieur Cherigui a-t-il obtenu, en 2007, une maîtrise en Management Portuaire et, plus tard, un Master en Affaires Maritimes.



M. CHERIGUI Benyebka, directeur général de l'EPM à El Bahri :

« Le port joue un rôle vital dans le développement économique de la région »

Monsieur CHERIGUI Benyebka vient d'être désigné Directeur Général de l'EPM. Enfant du secteur portuaire, il ne part pas en terrain inconnu. Il nous livre ci-après son analyse de la situation du port et des possibilités de son développement.



El Bahri : Quelle appréciation apportez-vous sur l'activité portuaire en général ?

M. CHERIGUI Benyebka : Les ports sont des maillons essentiels du marché mondial. Ils ne sont pas seulement un élément de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi un élément commercial essentiel central pour le transport maritime international, y compris la logistique, les loisirs et l'énergie. Malgré les crises les plus graves, comme la plus récente crise du COVID-19, les ports sont restés en première ligne de la chaîne logistique internationale, assurant un approvisionnement ininterrompu de produits médicaux dans le monde, y compris les aliments, l'énergie et les matériaux. Les ports à l'échelle mondiale ont dû s'adapter pour faire face à la croissance massive du shipping international. Cette évolution a conduit à l'agrandissement de la taille des navires, à leur spécialisation, ainsi que l'infrastructure et les terminaux portuaires et introduction de technologies et d'outils informatiques performants, la conteneurisation, le multi-modalisme et les plates-formes logistiques, les échanges des données informatisées (EDI), révolutionnant ainsi le secteur portuaire et maritime. Il est important de souligner que chaque port est unique et que son évaluation peut changer en fonction de plusieurs facteurs, tels que sa situation géographique, la capacité de son infrastructure, ses connexions avec le réseau routier et ferroviaire et sa gouvernance.



Certains ports peuvent faire face à des défis spécifiques, tels que la congestion, la profondeur des bassins portuaires, le besoin d'investir dans l'expansion des installations ainsi que l'infrastructure, ou la gestion des problématiques environnementales liées aux opérations portuaires. En résumé, l'activité portuaire est essentielle pour le commerce mondial et l'économie. L'efficacité, la modernisation et l'adaptation des ports aux évolutions du commerce et de la logistique sont des aspects importants pour maintenir une activité portuaire performante.

El Bahri : Quels sont les principaux challenges qui vous attendent ?

M. CHERIGUI Benyebka : Le port de Mostaganem nécessite une modernisation de ses infrastructures pour répondre aux exigences croissantes du commerce maritime. Cela implique l'expansion des quais, augmentation de la profondeur des bassins, l'amélioration des équipements de manutention et l'optimisation des installations de stockage. La gestion de la décongestion est aussi un défi majeur pour le port de Mostaganem, en particulier pendant la période d'importation de la pomme de terre semence, qui connaît une augmentation du trafic maritime. Il est important de mettre en place des mécanismes efficaces au niveau de la conférence de placement des navires (CPN) pour gérer les arrivées et les départs des navires, afin d'éviter les congestions et les retards. La sécurité portuaire est une préoccupation essentielle pour le port de Mostaganem, et ce en raison de la présence permanente des embarcations de pêche au port de commerce, à proximité des navires marchands. Il est important de mettre en place des mesures de sécurité rigoureuses pour assurer la sûreté et la sécurité des navires conformément aux dispositions prescrites par le Code ISPS. Et ce en coordination avec toutes les autorités compétentes en la matière. Une meilleure intégration

du port de Mostaganem dans les réseaux autoroutier et ferroviaire est plus que nécessaire. Cela faciliterait le transit des marchandises entre le port et les autres régions du pays ainsi que les wilayas d'influence et d'attraction économique située dans l'arrière-pays (hinterland), renforçant ainsi l'efficacité et la compétitivité du port. La protection de l'environnement est un axe à prendre en compte pour faciliter et accélérer la décarbonisation du transport maritime. Il est essentiel, dans ce cadre, de mettre en œuvre les nouvelles exigences établies par l'Organisation maritime internationale (OMI) pour réduire les émissions de carbone.

D'autres mesures respectueuses de l'environnement gagneraient à être mises en place par le port de Mostaganem, telles que la gestion efficace des déchets, l'optimisation du séjour des navires au port, l'utilisation des énergies propres, l'optimisation de la vitesse entre ports permettant aux navires d'arriver « Just in time » lorsque les postes à quai sont disponibles, la préservation de la biodiversité marine, etc. Enfin, le port de Mostaganem joue un rôle vital dans le développement de l'activité économique de la ville de Mostaganem ainsi que les régions limitrophes. Il est important de promouvoir l'activité économique autour du port, en encourageant l'établissement d'entreprises, la création des zones industrielles et des plateformes logistiques sous douane en vue de développer un cluster maritime régional et national.

El Bahri : Quelles sont les grandes actions que vous envisagez à court et moyen termes pour redresser la situation et quelle stratégie adopterez-vous pour y parvenir ?

M. CHERIGUI Benyebka : Il est d'abord primordial d'investir dans la modernisation de l'infrastructure et des installations portuaires, notamment la rénovation des quais, l'augmentation du tirant d'eau admissible, l'amélioration des équipes

de manutention et la mise en place de systèmes de communication avancés. Il s'agit, ensuite, d'optimiser les opérations portuaires pour améliorer l'efficacité et réduire les délais d'attente.

Cela implique l'adoption de technologies de suivi en temps réel de la planification des opérations portuaires et l'amélioration de la coordination entre les différentes parties prenantes du port. Il est également important de développer les compétences du personnel portuaire, par la mise en place d'un programme de formation notamment au profit du personnel relevant du processus de réalisation qui constitue notre cœur de métier (manutentionnaires, inscrits maritimes, techniciens...).

Tout cela doit être complété par la digitalisation à tous les niveaux pour faciliter les échanges d'informations et assurer une meilleure optimisation des opérations. Il est enfin, important de sensibiliser le personnel sur les enjeux auxquels l'entreprise est confrontée et améliorer continuellement nos prestations, en travaillant sur les attentes de nos clients afin de répondre à leurs préoccupations.

El Bahri : Le port de Mostaganem a marqué des points par le passé, notamment dans certaines activités. Préconisez-vous la spécialisation dans ces activités rentables ou êtes-vous pour une large diversification ?

M. CHERIGUI Benyebka : Pour explorer de nouvelles opportunités commerciales, il peut être avantageux de trouver un équilibre entre la diversification et la spécialisation dans les activités rentables déjà existantes. Une approche prudente consiste à étudier de manière sélective de nouvelles activités prometteuses tout en développant les activités existantes où le port a des avantages compétitifs. Pour prendre une décision éclairée sur la stratégie à utiliser, une analyse et une évaluation approfondies des différentes options sont nécessaires.



El Bahri : Les exportations hors hydrocarbures ont également fait un bond qualitatif les dernières années. Quel programme pour les consolider ?

M. CHERIGUI Benyebka : Le port en tant que base logistique joue un grand rôle dans le renforcement des exportations hors-hydrocarbures. Pour cela, il s'agit d'œuvrer à la promotion du port et ses services pour faire connaître les avantages et les capacités du port de Mostaganem dans le traitement des marchandises hors hydrocarbures. Il s'agit aussi de travailler pour le développement et la modernisation des infrastructures portuaires spécifiquement dédiées au trafic hors hydrocarbures, et la mise en place de zones logistiques adaptées aux besoins des clients. Je préconise également la mise en place d'un guichet unique pour la simplification et l'accélération des procédures administratives liées aux exportations hors hydrocarbures, tout en opérant des ajustements tarifaires par rapport aux ports avoisinants, la mise en place des services logistiques intégrés, et des mesures d'accompagnement. Il s'agit, enfin de développer des clusters industriels et maritimes dans les secteurs des exportations hors hydrocarbures au niveau régional favorisant ainsi la collaboration, l'efficacité et l'innovation.

El Bahri : Le port de Mostaganem souffre d'un déficit en infrastructures. Dans quelle mesure, ceci est un handicap pour le développement et quelles mesures doivent être prises pour y remédier ?

M. CHERIGUI Benyebka : La spécialisation et la taille des navires ont augmenté en raison de l'accroissement des échanges maritimes, entraînant ainsi une transformation parallèle des ports maritimes. Cependant, le port de Mostaganem avec ses spécifications techniques actuelles et l'insuffisance d'espaces

reste limité pour accueillir des navires à faible tirant d'eau transportant une quantité très limitée de marchandises, ce qui engendre une perte significative du trafic, notamment ces dernières années. D'autre part, les opérateurs économiques activant au port de Mostaganem sollicitent une infrastructure portuaire de grande capacité répondant aux standards internationaux. Ceci dit, l'extension du port de Mostaganem et l'amélioration de la profondeur des bassins portuaires devient impérative pour permettre la mise à niveau et l'adaptation de l'infrastructure selon les normes et standards appliqués dans les ports méditerranéens. Cela va forcément redynamiser l'activité portuaire et la diversification du trafic portuaire et permettre l'accostage des navires modernes de forte capacité. Cela aidera également à réduire le temps d'attente des navires en rade et dans le port et d'augmenter la cadence de chargement et de déchargement.

El Bahri : Hormis le développement des infrastructures et les équipements, quelles sont les autres conditions permettant l'épanouissement de l'activité portuaire ?

M. CHERIGUI Benyebka : La formation continue et le développement des compétences des travailleurs portuaires sont cruciaux. Il est important de mettre en œuvre des actions de formation adaptée aux besoins de l'activité portuaire, en mettant l'accent sur les compétences techniques, la gestion de la sécurité portuaire et des risques... etc. L'implication des cadres et des travailleurs est un principe essentiel pour assurer le bon fonctionnement et la performance du port. La mise en place d'un climat favorable de travail et la reconnaissance des efforts est primordial pour encourager la participation et l'engagement des cadres et des travailleurs

dans la prise de décisions, l'identification des opportunités d'amélioration et la mise en œuvre de pratiques innovantes.

El Bahri : Dans quelle mesure l'introduction de la digitalisation contribue-t-elle au développement de l'activité

M. CHERIGUI Benyebka : La digitalisation affecte toutes les industries, particulièrement le transport maritime. Plus de 80 % du shipping international transite par le port. En conséquence, il est essentiel de focaliser sur la numérisation de toute la chaîne logistique, et ce afin de permettre une meilleure organisation des échanges de données, une dématérialisation du circuit documentaire relatif aux opérations portuaires et assurant une traçabilité efficace de traitement de marchandises.

Un port intelligent, également appelé smart port en anglais, est une installation portuaire qui utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour rendre les opérations portuaires plus efficaces et plus sûres. Si les technologies avancées sont déjà utilisées dans les activités portuaires, il est important de les étendre à toute la chaîne logistique.

Avec le lancement de la plateforme APCS au port de Mostaganem, tous les acteurs et les usagers portuaires, tels que les services des Douanes, phytosanitaires, les autorités portuaires, les agents maritimes, les garde-côtes, la Police aux frontières, pourront échanger numériquement les données et les documents de manière rapide et sécurisée. Plusieurs autres avantages sont offerts par la digitalisation, tels que l'amélioration de la cadence de chargement et de déchargement des marchandises dans les ports, l'amélioration de la qualité du service client, la confidentialité des données et des informations échangées avec un suivi en temps réel de transit des marchandises.



CAMPAGNE D'IMPORTATION DE POMME DE TERRE DE SEMENCES

LE PORT DE MOSTAGANEM DANS LA TRADITION

Le port de Mostaganem s'impose, au fil des années, comme la principale base logistique de déchargement des pommes de terre de semence. Ainsi, plus de 80% de ce tubercule y transite. Malgré le recours de plus en plus important à la production locale de semences, les fellahs et les importateurs se tournent vers le port de Mostaganem, de novembre à février de chaque saison, pour s'approvisionner.



La campagne de cette année a démarré le 02 novembre 2022 et s'est achevée le 09 février 2023. Quelques 92 845 tonnes de pommes de terre de semences, provenant des Pays bas, de France et du Danemark à bord de 29 navires, ont été débarquées au port de Mostaganem au profit de 17 importateurs originaires de toutes les régions du pays. En amont de cette campagne, la direction commerciale de l'EPM a réuni l'ensemble des intervenants, à savoir les importateurs, les commissionnaires en douane, les services des douanes, ceux de la direction du commerce, des services agricoles et phytosanitaires, pour étudier toutes les contraintes et pré-

coniser les solutions, en tenant compte des expériences des années passées. Beaucoup de doléances ont été émises, notamment par les importateurs, notamment celles liées à la disponibilité des engins de levage et des shifts. A l'écoute de toutes les préoccupations, l'EPM s'est engagée à mener à bien cette campagne en mettant les moyens nécessaires. La campagne, de l'avis unanime, s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les services du commerce et ceux du contrôle phytosanitaire, à pied d'œuvre depuis le début de la campagne, n'ont enregistré aucune fraude ni avarie et donc aucun refoulement ni mise en quarantaine durant les interventions qu'ils ont effectuées.



« Zéro tolérance »

Le contrôle phytosanitaire aux frontières est un instrument indispensable dans le processus d'importation des produits végétaux. Il est un outil de défense de la souveraineté nationale et de protection du capital agricole et végétal du pays. Il est, dans le cadre de l'importation de la pomme de terre de semences, la principale étape par laquelle passe chaque dossier d'importation.



Mme Benhammadi Khadidja est responsable de l'inspection phytosanitaire au niveau du port de Mostaganem. Elle est rattachée administrativement à la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya de Mostaganem et dépend, techniquement, de la Direction de la Protection des Végétaux et du Contrôle Technique du Ministère de l'Agriculture. Madame Benahmed est chargée, à ce titre, de la mission de contrôle phytosanitaire et phyto-technique à l'importation et à l'exportation du matériel végétal, des produits végétaux destinés à la consommation, tels que le blé, ou des produits végétaux transformés, à l'image du bois et ses dérivés.

Elle a bien voulu nous expliquer comment se déroule son activité, notamment dans le cadre de l'importation de la pomme de terre de semences. Installée dans les locaux de la direction générale de l'Entreprise Portuaire de Mostaganem, son service est sous la tutelle directe de la direction de la protection des végétaux et son activité est régie par la loi phytosanitaire 87-17 du 1er août 1987. Pour chaque produit, il y a des normes spécifiques. Certains produits sont soumis à autorisation préalable d'importation délivrée par les services habilités au ministère de l'agriculture. Aucune introduction sur le territoire national n'est possible sans cette autorisation. Ce document contient les quantités à importer, les variétés et l'origine.

« Les risques varient d'un produit à un autre. Dans le cas de la pomme de terre de semences, il y a surtout les

maladies de quarantaine. Donc c'est pour protéger l'agriculture algérienne, que nous œuvrons à faire barrage à l'intrusion de maladies sur le territoire national en opérant des inspections systématiques et rigoureuses», nous déclare Madame Benhammadi qui précise son mode opératoire : « Dans le cas de la pomme de terre de semences, nous procédons au prélèvement d'un échantillon de tous les lots qui composent la cargaison, sachant que chaque lot comprend 100 tubercules. » Après inspection de visu, les échantillons sont envoyés systématiquement au laboratoire, pour affiner le contrôle.

« Nous procédons, pour chaque cargaison, d'abord à un contrôle documentaire. Nous, nous assurons de la conformité réglementaire du dossier qui doit impérativement comprendre l'autorisation d'importation délivrée par le ministère de l'agriculture, le certificat phytosanitaire – appelé également passeport phytosanitaire – délivré par l'autorité sanitaire du pays d'exportation, la facture, le connaissance, la liste des lots, etc. Avec l'entrée en vigueur de l'APCS, ces documents sont transmis au préalable par l'importateur ou son représentant, en attendant l'arrivée de la marchandise et la vérification des documents originaux qui accompagnent la livraison. Cela évite beaucoup de perte de temps et minimise les erreurs.

La rigueur est de mise dans le contrôle, tant documentaire que physique : « En cas d'absence d'un des documents essentiels, la marchandise peut être refoulée », nous précise Madame Ben-

hammadi. Une fois le contrôle documentaire effectué et la conformité établie, les services de contrôle phytosanitaires passent au contrôle physique de la marchandise. Là, il est procédé à une vérification d'échantillons, lot par lot. Il suffit qu'un seul tubercule soit avarié pour que tout le lot soit refoulé. Dans le cas d'un doute, le lot est placé en quarantaine, en attendant les résultats d'analyses au laboratoire. Dans ces cas là c'est « Zéro tolérance ». Tous les lots sont systématiquement inspectés, un à un, jusqu'à déchargement complet de la cargaison. Les résultats des analyses ne sauraient dépasser le temps du déchargement. Ainsi, si l'avarie est avérée, les lots contaminés sont refoulés à bord du même navire qui a ramené la marchandise. L'importateur a droit à un recours et le service doit effectuer un deuxième contrôle. L'arbitrage final est du ressort de la direction de protection des végétaux au niveau du ministère de l'agriculture. Les échantillons témoins du lot incriminé sont gardés sous froid.

Pour faire face à cette charge, le service s'appuie sur les compétences de trois ingénieurs agronomes spécialisés, en plus de Madame Benhammadi. Le service peut faire appel à des inspecteurs d'autres wilayas limitrophes, pour faire face à une activité accrue.

A l'issue de la campagne qui a pris fin le 9 février 2023, les services de contrôle phytosanitaire n'ont enregistré aucune avarie ni refoulement sur les 92 845 tonnes débarqués et plus de 85 interventions effectuées



« Cette campagne a été excellente »

Monsieur Meridji Rachid est commissionnaire en douanes, établi à Mostaganem. Il est également président de l'union nationale des transitaires et commissionnaires en douanes (UNTA), à l'échelle nationale. Avec son franc parler et sa maîtrise du sujet, Monsieur Meridji va au fond des choses et

n'hésite pas à mettre en relief certaines carences tout en appréciant l'accueil et la disponibilité des responsables du port. Relever les carences est pour lui « une contribution à améliorer les choses, avec des partenaires chez qui il a décelé un grand professionnalisme ».



El Bahri : Pouvez-vous nous parler de votre activité ?

M. Meridji Rachid : En ma qualité de commissionnaire en douanes je suis chargé des formalités de dédouanement pour le compte de mes clients. Pour la campagne d'importation de pommes de terre de semences de cette année, je représente six clients. En amont de la campagne, nous prenons attache avec toutes les institutions concernées par l'importation de la pomme de terre de semence. L'institution avec laquelle nous avons le plus de travail est la douane.

La procédure est vaste parce qu'il y a plusieurs services qui rentrent dans le processus de dédouanement. Il y a avant tout, les services phytosanitaires, la DCP. Une fois leurs autorisations acquises, avec les documents que nous fournit l'importateur, nous entamons la procédure de dédouanement, une fois cette procédure faite, vient le tour de l'entreprise portuaire pour l'opération de manutention. Nous recevons les documents quelques jours avant l'arrivée de la marchandise, ce qui nous permet de vérifier le dossier, à l'aise et procéder éventuellement à des ajustements. Ce n'est qu'avec le dossier complet

et conforme à la réglementation que nous entamons les démarches auprès des services sanitaires, des services du commerce et de la douane. La campagne s'est déroulée de manière très satisfaisante parce que c'est une des priorités des pouvoirs publics car cela contribue à produire de grandes quantités de pomme de terre de consommation. C'est un produit stratégique et de première nécessité qu'il faut mettre à disposition de la population en quantités suffisantes. Les formalités se sont déroulées de manière très fluide.

El Bahri : Est-ce qu'il y a eu des problèmes dans le déroulement de la campagne ?

M. Meridji Rachid : Malgré la bonne volonté des responsables de l'EPM, nous avons noté un souci de disponibilité suffisante de moyens de manutention. Vous savez qu'un navire transporte la marchandise de deux ou trois, voire quatre importateurs à la fois. Ces importateurs commencent le déchargement tous en même temps. Bien sûr chacun aimerait être servi en premier. Là se pose un problème de disponibilité, en quantité suffisante, d'engins de ma-

nutention, au niveau de l'EPM. Cela engendre des retards dans le traitement d'un navire et, par conséquent, le paiement de frais supplémentaires, voire des surestaries. C'est un problème qui se pose depuis des années. Cette année, il y a quand même, un léger mieux.

El Bahri : Hormis ce souci de disponibilité en quantité d'engins, comment ont été les relations avec les différents intervenants, notamment l'EPM ?

M. Meridji Rachid : Nous constatons avec satisfaction une grande écoute de la part des responsables de l'EPM, surtout durant la campagne de cette année, que ce soit en matière de facturation ou de paiement. Nous n'hésitons pas à émettre des suggestions d'amélioration dont ils prennent note. Nous insistons surtout sur la rigueur et une meilleure organisation du travail; suggestions auxquelles nos interlocuteurs sont très réceptifs. Ceci dit, malgré quelques insuffisances, je le répète, la campagne d'importation de pomme de terre de semence s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Toutes les institutions activant au port font preuve de sérieux et de professionnalisme. Nous trouvons toutes les facilitations nécessaires. Tout le monde, dans ces administrations, est conscient du caractère exceptionnel de l'opération d'importation de la pomme de terre de semence et de son incidence sur l'agriculture de la région. En résumé, je dirais que la disponibilité des moyens de manutention est très importante mais peut être résolue avec la bonne volonté dont font preuve les responsables de l'EPM, car en matière d'écoute, de disponibilité et de facilitations, on ne peut faire aucun reproche.



M. Charef Bendaha Abdelkader, président
de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Mostaganem

«Le port de Mostaganem a été au rendez-vous»

Monsieur Charef Bendaha Abdelkader est opérateur économique dans l'importation des intrants agricoles depuis 2013 et président de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Mostaganem de-

puis le 22 mars 2022. Il a eu l'amabilité de nous parler de l'importation des semences de pomme de terre mais aussi des conditions de travail des producteurs et de leurs attentes.

El Bahri : Dans quelles conditions s'est déroulée la campagne d'importation de pommes de terre de semences, cette année ?

M. Charef Bendaha Abdelkader : En ma qualité d'opérateur économique, je dirais que nous avons constaté, cette année, une nette amélioration dans les opérations de manutention de la pomme de terre de semences au niveau du port de Mostaganem. Durant les années précédentes, le port n'accueillait qu'un seul ou exceptionnellement deux navires de pomme de terre de semences à la fois. Cette année, nous avons constaté l'accostage et le traitement de trois, voire quatre navires en même temps. C'est, de mon point de vue, un saut qualitatif et positif dans ce domaine. Il faut vous rappeler que les opérations de plantation des semences de pomme de terre commencent tôt dans la wilaya de Mostaganem qui est une région précoce en la matière parce qu'elle produit les primeurs et des extra-primeurs. De ce fait si les semences ne sont pas réceptionnées rapidement, les fellahs risquent de rater cette période. Si les fellahs ne disposent pas de la pomme de terre de semences avant la fin de la première quinzaine de novembre, nous perdons la production potentielle de 4000 hectares. Cette année, nous avons reçu les semences dans les temps à tel point que la période de soudure entre les récoltes d'arrière-saison d'Oued Souf et les primeurs de Mostaganem s'est faite sans cassure.

Cette année nous avons réceptionné les semences dans les temps et nous avons récolté dans les temps.

El Bahri : Qu'en est-il des semences qui sont réceptionnées en décembre, janvier et février ?

M. Charef Bendaha Abdelkader : Cette quantité est destinée aux autres wilayas du pays. Vous n'êtes pas sans savoir que la spécificité agricole de l'Algérie fait que nous avons la possibilité de planter les semences et de récolter la pomme de terre durant les 12 mois de l'année. Il faut rappeler également que sur les 100 000 tonnes de semences de pomme de terre importées pour les besoins nationaux, 90000 tonnes sont débarquées au port de Mostaganem et distribuées sur l'ensemble du territoire national.

El Bahri : Est ce que les quantités cumulées entre production locale et importation sont suffisantes pour couvrir les besoins nationaux ?

M. Charef Bendaha Abdelkader : Je dois préciser que la quantité importée ne représente que 30% des besoins nationaux. Nous importons essentiellement les variétés E et SE. Nous procédons localement à la multiplication et la production de semences pour les plantations de l'été. Pour l'instant les quantités sont complémentaires et suffisent aux besoins. Pour la production locale, nous avons des laboratoires de reproduction qui répondent largement aux besoins. La volonté des pouvoirs pu-

blics est d'aboutir à une plus grande autosuffisance. Je pense que l'objectif de réduire encore plus les importations est réaliste, vu les moyens dont dispose le pays dans ce domaine. Il faut, cependant y aller par étapes. Vouloir supprimer, d'un coup ou diminuer drastiquement l'importation peut causer des perturbations sur le marché. Nous avons l'exemple de l'année 2020 où on avait diminué l'importation de 50 % d'un seul coup, il s'en est suivi une hausse vertigineuse des prix de la pomme de terre à la consommation. Il ne faut pas avoir peur d'une surproduction, car elle peut créer des possibilités à développer l'exportation. On peut également développer la transformation et exporter le produit transformé.

El Bahri : Est ce que la production locale de semences ne souffre-t-elle pas de comparaison en matière de qualité ?

M. Charef Bendaha Abdelkader : Si on prend la production des semences au niveau des laboratoires nationaux, à l'image de Guellal, ZPC, ou Agrico, pour ne citer que ceux-là, la démarche technique et la méthodologie n'ont rien à envier aux laboratoires étrangers. Ils respectent les mêmes procédés et les mêmes étapes. Reste le suivi au niveau des champs de multiplication. Il nous faut des parcelles protégées parce que nous sommes confrontés aux aléas climatiques et à la présence de parasites et virus transportés par les pucerons.



La qualité est également tributaire des plannings. Pour vous illustrer la chose, les semences dont nous avons besoin pour les primeurs à Mostaganem sont récoltées dans leurs pays d'origine, aux Pays-Bas, en France ou au Danemark, en Août, elle est conservée en « dormance » pendant 45 jours, puis mise à l'ensilage et conditionnée en fin septembre et expédiée en fin octobre. Nous avons projeté de procéder chez nous à la même démarche par le biais de la multiplication de telle sorte à ce que les semences locales soient prêtes en mai. Nous la stockons en dormance pendant 45 jours et nous la sortons, avec le suivi des instituts d'études en la matière et commençons à commercialiser vers les régions d'Ain Sefra, Oued Souf, etc. c'est de cette quantité qu'on nous demande de prélever 20% pour les semences de novembre, c'est ce qui fait perdre au produit local sa

qualité. Par ailleurs, il faut signaler que dans les grands pays producteurs de semences, les producteurs sont spécialisés. Il y a ceux qui produisent uniquement des semences et d'autres qui ne font que les semences ; la polyvalence est bannie. Chez nous la polyvalence est presque la règle.

El Bahri : Dans quelle mesure vous avez été associé à la campagne d'importation de la pomme de terre de semences ?

M. Charef Bendaha Abdelkader : Nous avons toujours été en contact avec les nouveaux responsables de l'EPM; chose qui était, quelque peu, difficile par le passé. En notre qualité de chambre de l'agriculture, nous avons toujours été l'intermédiaire entre les opérateurs économiques et le port, d'un côté

et la wilaya, de l'autre. Monsieur le wali était très attentif à ces relations et nous encourageait à les raffermir. Des réunions se sont, d'ailleurs, tenues en amont de la campagne d'importation avec tous les concernés et nous avons étudié ensemble toutes les préoccupations et avons émis les propositions pour améliorer certains aspects.

El Bahri : Quel bilan faites-vous de cette campagne

M. Charef Bendaha Abdelkader : Pour la première fois tout le monde a été satisfait de cette campagne. Les lenteurs ont disparu et les équipes de l'EPM, comme celles des douanes, des services phytosanitaires et celles du commerce ont été à la hauteur et les enlèvements se sont faits dans des délais record.



Plateforme communautaire APCS

La digitalisation garante de la performance

Conçu comme un des principaux outils de modernisation des ports algériens, l'APCS ou Algerian Port Community System, filiale du groupe Serport, a pour but d'optimiser la gestion et permettre une meilleure planification en vue d'améliorer la compétitivité des ports et les services offerts aux clients.



L'APCS est donc une plateforme numérique d'information qui couvre l'ensemble des ports de commerce et qui prône la digitalisation de la gestion portuaire et aspire à l'optimiser pour permettre une meilleure planification.

APCS est entièrement conçue et développée en interne par une équipe d'informaticiens algériens, tous issus des ports algériens.

La décision de création de l'APCS s'est faite par décret exécutif publié dans le journal officiel numéro 31 du 27 avril 2021. Son lancement officiel a eu lieu le 07 juin 2021,

Depuis, elle ne cesse de se déployer à travers tous les ports d'une façon

modulaire, progressive prenant en charge toutes les préoccupations de l'ensemble des intervenants de la plateforme pour faciliter le trafic, la manutention, l'entreposage et l'évacuation des marchandises.

Accessible via le portail du Groupe SERPORT «www.g-serport.dz» volet «APCS» ou «www.app.apcs.dz», permet aux parties concernées par les échanges commerciaux et le transport maritime de déposer des informations, des données et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique. A l'EPM, la mise en place de la plateforme numérique a requis toute l'attention de la direction générale qui en a fait un

axe stratégique de développement. De ce fait et suite aux recommandations du Groupe SERPORT, une équipe de travail (TeamWork Mostaganem) est chargée du suivi et de l'accompagnement des actions auprès des usagers à l'effet de mener à bien l'exploitation optimale de cette plateforme. A l'issue des différentes réunions par visioconférences avec l'équipe du projet APCS, et les instructions du Groupe SERPORT, il a été retenu un certain nombre d'actions à réaliser :

Module Escale :

Exploitation effective du module par les consignataires opérant au port, ainsi que les utilisateurs de la direction de la capitainerie, qui veillent à l'application des règles pour la gestion des annonces navires, le transfert du manifeste et la conformité des Sept (07) documents FALS transmis par le consignataire.

Module Marchandise :

Manifeste Cargo/Voyageur :

Tous les consignataires actifs qui ont adhéré à la plateforme, prennent toujours en considération les améliorations apportées au format du manifeste électronique. Le transfert de ce dernier vers la plateforme se fait sur la base de trois fichiers distincts (ligne.txt, contat.txt, roulant.txt) et le téléversement des fichiers y afférents se fait convenablement, tout en respectant les règles de gestion, sinon des pénalités du retard (20.000 DA) ou rectification sont appliquées (10.000 DA).



Vue à quai :

Cette phase est opérationnelle depuis son lancement, sauf que le mode de chargement des données devient plus pratique, par la synchronisation des informations de pointage de marchandise (Conteneur, Divers, Roulant) à partir du système privatif.

- Bon à enlever manutentionnaire : Les bons à enlever manutentionnaires sont saisis d'une façon régulière, et synchronisés automatiquement à la plateforme,
- Bon à délivrer douane BAD/Bon à enlever douanier BAED/ dépôt de déclaration douanière DPD:
Le projet de l'interopérabilité avec le SIGAD système est en cours.

Constat d'enlèvement :

Tous les constants d'enlèvement des trois types de marchandises (Conteneur, Divers, Roulant) sont à jour avec leur synchronisation à la plateforme.

- Déploiement du module dossier de conformité, visites programmées et export :

- Déploiement du module dossier de conformité, visites programmées : Afin de procéder à l'exploitation effective du module du traitement des dossiers de conformité par les services de contrôle (DCW, Phytosanitaire et Vétérinaire) et de la program-

mation des visites des marchandises transitant par le port, des réunions de travail et atelier ont été programmés, pour prendre en charge les formations et l'accompagnement des dits services opérant au niveau du port, finalement le module est opérationnel, et exploité par tous les services concernés par cette opération.

Export :

L'opération est en phase de test et de développement, des séances de travail se sont tenues et d'autres seront programmées en coordination avec l'équipe support de l'APCS, pour mettre en place le système à l'exploitation.

Formation :

L'équipe chargée de la gestion de la plateforme APCS au niveau de l'EPM a participé à une session de formation de deux jours organisée au port d'Oran et regroupement les personnels chargés de la digitalisation des 5 ports de l'ouest, à savoir, EPO, EPM, EPA, EPG et EPT.

Cette formation dirigée par une équipe de l'APCS de SERPORT a eu lieu les 4 et 5 décembre 2022, au centre de formation de l'EPO. Deux modules ont été traités au cours de ces deux journées, à savoir, le module export et celui qui a trait au dossier de

conformité, concernant les dossiers des transitaires et les services de contrôle aux frontières.

Il s'agit en fait de formation de des teamworks sur l'APCS. Ces teamworks sont chargés à leur tour de doter les utilisateurs externes de la plateforme de moyens technologiques nécessaires leur permettant d'utiliser ce moyen de communication.

Auparavant une autre séance a eu lieu le 25 octobre 2022 et au niveau de la coupole de la gare maritime du port d'Oran, elle a regroupé autour des PDG et DG de l'EPO, l'EPG et l'EPM, les consignataires des car-ferries (représentant de Transméditerranée et le directeur régional de Balearia) et deux experts APCS de la Serport.

La séance a été consacrée à la question de l'intégration du manifeste des car-ferries à l'APCS. A noter qu'une décision imposait aux car-ferries d'intégrer leurs manifestes à la plateforme APCS avant le 30 Novembre 2022. Ce qui posait un certain nombre de problèmes.

Après discussion, il a été retenu que le numéro de châssis ne soit plus demandé au niveau de la plateforme, surtout que les consignataires ont déjà procédé à la vente des billets du premier semestre 2023 et ne peuvent, par conséquent, disposer des numéros de châssis des véhicules des passagers.



Soutien logistique à la filière

Le port de Mostaganem fête la pomme de terre

Cinquante exposants nationaux et étrangers ont pris part à la première édition de la manifestation «fête de la pomme de terre» qui s'est tenue les 10 et 11 mai à l'hôtel Kasr el Mansour à Mostaganem. La manifestation a été inaugurée par Monsieur Aïssa Boulahia, wali de Mostaganem qui était accompagné, en la circonstance par l'Ambassadeur d'Indonésie en Algérie, M. Chelif Akbar Tenderanigrat, du Consul général de France à Oran, M. Alexis Andras, et de diplomates de plusieurs pays.



La manifestation comprend une exposition de participants de plusieurs wilayas et de l'étranger, ainsi qu'un symposium national sur la protection sanitaire de la pomme de terre. Lors de la première journée de cette manifestation, les participants ont mis l'accent sur l'importance de maîtriser les différentes étapes de la production, l'accompagnement des agriculteurs dans les étapes de commercialisation et de transformation et de faciliter les opérations d'exportation.

Le gérant de l'entreprise Bendaha de production de pomme de terre et d'intensification des semences (Mostaganem), a souligné à l'occasion, que l'opération de numérisation du secteur de l'agriculture est un outil important de mise à jour des objectifs de la production, de régulation du

marché, d'assainissement de la filière de pomme de terre des intrus et faire face au monopole et à la spéculation illégale.

Cette manifestation économique de deux jours, organisée par la chambre de wilaya de l'agriculture et des services agricoles de la wilaya de Mostaganem, vise à mettre en relief des potentialités des producteurs et les opportunités de travail sur la maîtrise de la production, la commercialisation et le transfert pour assurer l'autosuffisance, outre la création d'un espace de concertation pour officialiser la journée nationale de la pomme de terre.

Mostaganem est considérée comme faisant partie des wilayas pionnières dans la filière de pomme de terre au niveau national, avec une production annuelle de 5 millions de quintaux

à la faveur des trois campagnes de plantation : saison, arrière-saison et précoce, selon la direction locale des services agricoles.

Se trouvant au centre de la stratégie nationale de développement de la filière, le port de Mostaganem s'érige depuis des décennies en soutien logistique de premier plan, notamment dans l'importation des semences et sa distribution dans les meilleures conditions.

C'est à ce titre que l'Entreprise Portuaire de Mostaganem a pris part cette manifestation d'importance pour mettre en valeur son potentiel et son rôle de pivot dans le développement de ce produit de consommation stratégique. Les animateurs du stand et les cadres dirigeants de l'EPM, se sont fait un devoir de vulgariser l'activité du port.



Environnement

Un exercice de lutte anti-pollution



L'application des mesures strictes de lutte anti-pollution, pour être efficace, requiert une mobilisation de tous les instants et des équipes prêtes surtout à intervenir à n'importe quel moment pour faire efficacement face à tout accident polluant. C'est dans cet objectif que l'entreprise portuaire de Mostaganem multiplie ses efforts pour maintenir ses effectifs prêts à endiguer tout sinistre de pollution. Mettre constamment les agents chargés de lutter contre la pollution dans des si-

tuations quasi réelles et éprouver le matériel qui les accompagne, sont les objectifs recherchés par l'organisation périodique des exercices de simulation. Ainsi, a été organisé le 07 Novembre 2022, au niveau du premier bassin du port, un exercice de lutte anti pollution, en présence des éléments de la capitainerie, du pilotage, de la protection civile, du BSP, des agents de la BPFM, du service national des garde-côtes (SNGC) et des Douanes. Ont également assisté à l'opération les cadres dirigeants de

l'EPM et les représentants de la direction de l'environnement. L'exercice a débuté à 9h00, par une opération de familiarisation des intervenants avec les engins et une reconnaissance des équipements.

Il fut ensuite, c'est à dire à 9h15, procédé, à la mise à l'eau du barrage flottant par le moyen du canot d'amarrage. Le barrage flottant a ainsi atteint 220 m à 10h10, puis il fut procédé à 10h20, à la mise à l'eau de l'écumeur, un engin anti pollution.

A 10h45 l'écumeur est mis à quai, suivi du nettoyage de tout le matériel à l'eau douce. L'exercice prend fin à 11h40, dans d'excellentes conditions. Beaucoup de moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette opération, à savoir un chariot élévateur de 16 tonnes, un autre de deux tonnes, une grue de 50 tonnes un canot d'amarrage et un certain nombre d'outillages et de flexibles. Malgré quelques insuffisances constatées (le but de l'exercice était d'ailleurs, la recherche des insuffisances pour les corriger), l'opération est jugée réussie.

Lutte contre les incendies

Initiation à l'utilisation des extincteurs

Dans le but d'augmenter les capacités des agents du port de Mostaganem à lutter contre l'incendie, des exercices en la matière sont organisés périodiquement avec la contribution de la protection civile et des entreprises fournissant les équipements de lutte. L'exercice a pour but de familiariser les agents du port avec les différents équipements de lutte contre l'incendie, relever les insuffisances et les corriger. Ainsi, le 20 février 2023, a été organisé un exercice de simulation de lutte contre un incendie, en présence d'éléments de la capitainerie, du BSP, de la protection civile, de la SGPP, des services phytosanitaires, de l'entreprise Nadja Maghreb, fournisseur des équipements de lutte contre l'incendie, notamment les extincteurs et quelques travailleurs de l'EPM. L'opération a démarré à 11 h00 dans l'enceinte du siège de la direction générale de l'EPM. Après une présentation de la simulation par le PFSO, des éléments de la protection civile se sont attelés à expliquer aux participants les définitions de quelques notions sur le feu. Ce fut ensuite au tour des agents de Nadja Maghreb d'expliquer le fonctionnement des bouteilles à extinction et leurs pièces intégrantes, pour ensuite permettre aux participants de se familiariser avec ces équipements et s'initier à leur fonctionnement.





Travaux d'aménagement Un effort d'investissement appréciable

Durant les années 2021 et 2022, l'entreprise portuaire de Mostaganem a entrepris et réalisé un ensemble de travaux, essentiellement pour la sécurisation des infrastructures et des marchandises. L'essentiel des réalisations a été fait sur fonds propres.



Stabilisation des falaises

Ainsi, il est à noter la réalisation de deux opérations de confortement de falaise. La première concerne des travaux de stabilisation de la falaise en face de l'abri scanner du port de Mostaganem par la réalisation d'un mur de soutènement pour endiguer l'affaissement qui commençait à être constaté au niveau du gabionnage en pierre fait auparavant sur la falaise. La réception a été faite le 23 Décembre 2021.

La deuxième opération du même genre a concerné les travaux de stabilité de la falaise en face de la cale de halage. Ainsi, cette falaise présentait des risques de chutes de pierres surtout en saison hivernale. Située en contrebas de la route nationale N°11, cette falaise pouvait, en générant des chutes de pierres, provoquer l'affaissement de la chaussée dont les conséquences pouvaient être fatales pour les riverains et les usagers de la route. S'estimant concernée par la sécurité de la population, tout autant que celle des usagers du port, l'EPM a décidé de réaliser cette opération sur ses propres fonds. Il s'agit de travaux

très délicats qui ont nécessité de faire appel à des alpinistes professionnels pour effectuer des travaux sur un terrain dangereux.

Bâche à eau

L'EPM a également entrepris la réalisation d'une bâche à eau d'une capacité de 350 M3 et ce pour l'approvisionnement des réseaux d'incendie au niveau de la zone d'extension du port. L'EPM est alimentée en permanence par le réseau AEP de l'ADE, mais doit prendre ses précautions en cas de survenance d'incendie et de coupure d'eau. Le lot génie civil a été achevé, restent les équipements à installer

Eclairage

Le contrat a été signé au début 2022. Il s'agit de l'installation de 3 mâts d'éclairage de 22 mètres chacun pour renforcer l'éclairage au niveau de la zone d'extension du port. L'opération est engagée suite à des réserves et recommandations de la commission de sécurité. L'EPA projette d'en réaliser 5 autres dans un proche avenir.

Caméras de sécurité

Suite aux pannes fréquentes, la direction des travaux et de la maintenance (DTM) de l'EPM a procédé à la rénovation du réseau électrique, de la fibre optique y compris les armoires et à l'installation des caméras de surveillance au niveau de la gare maritime. 18 caméras ont été installées au niveau de la gare maritime parmi les 47 que renferme l'enceinte portuaire.

Kiosque

La DTM a également réalisé, au mois de janvier 2023, la construction d'un kiosque multiservices au niveau de la gare maritime pour permettre aux voyageurs d'acquiescer des produits dont ils ont besoin avant d'effectuer les différentes formalités de voyage.

Travaux et maintenance

Pour permettre de renforcer le parc engins de manutention, les équipes de maintenance de la DTM ont réalisé en fin d'année 2022 une opération salubre qui a consisté en la réparation de 8 chariots élévateurs d'une capacité de 1,5 et 2 tonnes pour faire face au trafic, notamment, de la pomme de terre de semences. La plupart de ces engins datent de 1994 et étaient en proie à l'usure. Ils ont ainsi été récupérés et l'EPM s'épargne des dépenses supplémentaires en acquisition d'engins neufs.



Hél sur le bras du club



طبقا للقانون الاساسي لممارسة العمل النقابي والنظام الداخلي المحدد لكيفية تنظيم الهياكل للاتحاد العام للعمال الجزائريين تم يوم 21 نوفمبر 2022 ومبادرة من ادارة مؤسسة ميناء مستغانم اقامة حفل استقبال بعد التنصيب الرسمي للفرع النقابي للمؤسسة وذلك بحضور المدير العام للمؤسسة، المدراء التنفيذيين، لجنة المشاركة والامين العام للاتحاد الولائي أكد المدير العام في اللقاء على تعزيز الحوار الدائم مع الشريك الاجتماعي باعتباره الإطار الأمثل لحل المشاكل العالقة مضيفا انه سيتم اشراك النقابة في مرحلة التشاور من اجل خدمة المصلحة العليا للمؤسسة وايضا حلول للانشغالات المطروحة كما استحسن الامين العام للاتحاد النقابي و نقابي مؤسسة مستغانم اللقاء الذي يعتبر فضاء من اجل إرساء مناخ التشاور بين المؤسسة و الشريك الاجتماعي و أشار كذلك المدير العام الى ضرورة تكثيف جهود كل الاطراف لرفع التحدي للمضي قدما بالمؤسسة

ميناء مستغانم يستقبل ذوي الهمم

بمناسبة اليوم العالمي لذوي الاحتياجات الخاصة المصادف ل 03 ديسمبر فتحت مؤسسة ميناء مستغانم أبوابها للاحتفال بهذا اليوم مع اطفال المركز النفسي البيداغوجي مزغران و ذلك بالمحطة البحرية بحضور السادة : المدير العام للمؤسسة ، مسؤول المحطة البحرية ، عميد الشرطة ، محافظ أمن ميناء مستغانم بمشاركة المكتبة المركزية لمستغانم و من تنظيم فرقة شرطة الحدود البحرية لميناء مستغانم تخلل الحفل أنشطة ترفيهية و ثقافية شاركها الحضور مع البراعم ذوي الهمم و وزعت من خلاله هدايا رمزية ادخلت البهجة في قلوبهم



تخليدا لذكرى اندلاع الثورة التحريرية 1 نوفمبر 1954

جرت مباراة الدورة الكروية المصغرة لكرة القدم جمعت أربع فرق فريق مؤسسة ميناء مستغانم فريق الحماية المدنية فريق النقل الحضري و بلدية مستغانم ملعب خروبة و التي فاز بها فريق مؤسسة ميناء مستغانم بضربة جزاء حاز بها فريق المؤسسة على كأس مشرفة و هذا تحت اشراف المدرب نصايبية توفيق فالف الف مبروك لمؤسسة ميناء مستغانم





ENTREPRISE PORTUAIRE DE MOSTAGANEM

TEL : 213 (0) 45 35 13 22 / FAX : 213 (0) 45 35 11 15

Site web : www.port-mostaganem.dz/

Email: epm@port-mostaganem.dz

Responsable Management Qualité

Email: rmq@port-mostaganem.dz

Directeur des finances et de la comptabilité

Email: dfc@port-mostaganem.dz

Directeur de l'exploitation et commerciale

Email: dec@port-mostaganem.dz

Directeur de la capitainerie

Email: harbourmaster@port-mostaganem.dz

Directeur des travaux et de la maintenance

Email: dtm@port-mostaganem.dz

Directeur de l'administration générale

Email: drh@port-mostaganem.dz

Bureau de la sûreté portuaire

Email: portmosta@gmail.com

pfso@port-mostaganem.dz

Responsable d'audit

Email: audit@port-mostaganem.dz